# Echanges et modalités de concertation

« Engagements Compétences 2050 : les ambitions pour la formation et l'orientation des normands »

Projet d'architecture CPRDFOP et SRFSS 2023 – 2028

Bureau du CREFOP du 18/09/2023

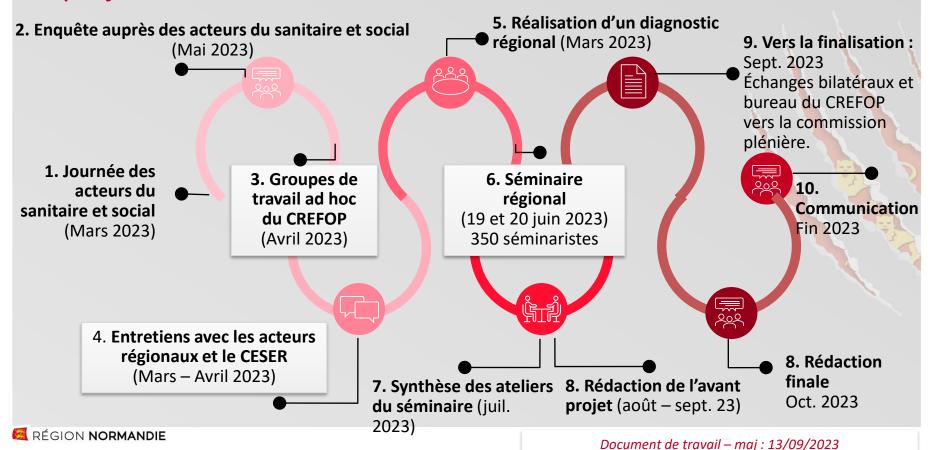








# Un projet d'architecture nourri de l'ensemble de la concertation



# Synthèse des enjeux identifiés et présentés lors du séminaire régional



Une stratégie régionale articulée, visible et territorialisée offrant un accompagnement de proximité à tous



Une offre régionale de formation ajustée au regard des secteurs et filières stratégiques et des transitions actuelles



Une offre de formation facile d'accès pour tous



Un renforcement des capacités à réaliser et partager la prospective



Un processus d'orientation accessible à tous, tout au long de la vie via une implication de tous les acteurs et un décloisonnement des interventions



Une implication renforcée des employeurs (privés et publics) dans le dispositif l'Emploi Formation et Orientation en Normandie



Le développement de l'innovation et de l'expérimentation dans les modalités et les dispositifs d'intervention



Le Renforcement de l'attractivité des métiers et des formations



Un décloisonnement des acteurs de l'Emploi Formation et Orientation et une meilleure coordination des interventions



#### • 5 défis identifiés :

- 1. Renforcer le système régional d'orientation pour tous, tout au long de la vie et impliquant l'ensemble des acteurs concernés
- Accentuer les logiques d'accompagnement des personnes (tous publics) et faciliter leur insertion dans des parcours de formation tout au long de la vie
- Améliorer les impacts des actions en matière d'attractivité des formations et des métiers
- 4. Accroitre les capacités de réalisation et de diffusion de travaux de prospective pour servir l'efficacité et la pertinence des interventions et des accompagnements
- 5. Développer la relation avec les structures employeuses (privé et public) afin de considérer en continu leurs besoins en compétences, et insuffler une transformation des pratiques RH

1. Renforcer le système régional d'orientation pour tous, tout au long de la vie et impliquant l'ensemble des acteurs concernés

#### Principes d'intervention

- Renforcer la visibilité et l'accessibilité du dispositif régional d'orientation et d'information sur les métiers
- Garantir la territorialisation des dispositifs d'orientation notamment via l'animation et la coordination du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
- Lutter contre le déterminisme social et placer ainsi l'individu au cœur des dispositifs et des actions d'orientation notamment en matière de décrochage scolaire
- Consolider et coordonner des interventions ciblées pour l'ensemble des publics
- Encourager les innovations et l'agilité des actions et dispositifs
- Mobiliser plus fortement le monde économique dans le processus d'orientation et d'information sur les métiers
- Développer l'ambition et la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur

2. Accentuer les logiques d'accompagnement des personnes (tous publics) et faciliter leur insertion dans des parcours de formation tout au long de la vie

#### **Principes d'intervention**

- Promouvoir la formation professionnelle continue
- Développer la personnalisation et la modularisation des parcours de formation
- Lutter contre les difficultés d'accès à la formation
- Valoriser les compétences acquises tout au long de la vie

# 3. Améliorer les impacts des actions en matière d'attractivité des formations et des métiers

#### **Principes d'intervention:**

- Accroitre les actions de promotion, de communication sur les métiers et les formations professionnelles en Normandie au regard des besoins de recrutement, des secteurs professionnels en évolution et des métiers de la transition environnementale
- Conforter le rôle et la coordination de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers pour le référencement des actions de promotion et de communication des formations et des métiers des acteurs engagés au titre des branches et filières professionnelles
- Se coordonner pour mieux valoriser les investissements réalisés par les partenaires régionaux pour la valorisation des métiers et des formations professionnelles
- Renouveler la carte régionale des formations sanitaires et sociales
- Promouvoir la mixité dans les métiers et les formations professionnelles

4. Accroitre les capacités de réalisation et de diffusion de travaux de prospective pour servir l'efficacité et la pertinence des interventions et des accompagnements

#### **Principes d'intervention:**

- Développer la collaboration entre acteurs et faciliter la diffusion des données d'observations et de prospectives
- Etablir une prospective territoriale et participative
- Evaluer la contribution des démarches prospectives à l'aide à la décision

5. Développer la relation avec les structures employeuses (privé et public) afin de considérer en continu leurs besoins en compétences, et insuffler une transformation des pratiques RH

#### **Principes d'intervention**

- Positionner l'employeur comme un acteur clef du parcours de formation des salariés
- Insuffler une transformation des pratiques RH des employeurs
- Associer les structures employeurs aux actions de promotion et de communication sur les métiers et les formations professionnelles
- Créer les conditions d'une animation régionale pour qualifier et exprimer les besoins d'offres de stages et leurs modalités de réalisation avec l'ensemble des parties prenantes

#### Les défis « transversaux » du CPRDFOP et SRFSS



Ils constituent des **principes directeurs** qui doivent irriguer tous les défis thématiques et être considérés systématiquement pour tous les acteurs de l'écosystème EFOP lors des actions mises en œuvre dans le cadre du CPDREOP et du SRESS

#### • 4 défis « transversaux » identifiés :

- 1. Un renouvellement des offres et des principes d'intervention via le déploiement d'approches innovantes et d'expérimentation
- 2. La prise en compte systématique des transitions écologiques, techniques et scientifiques, numériques et sociales dans le déploiement des actions et des accompagnements
- 3. L'adaptation des solutions mises en œuvre au regard des contextes locaux et spécifiques : territorialisation des actions et des accompagnements
- 4. Le renforcement de la coordination des acteurs au service de la performance, de la lisibilité et visibilité, pérennité de l'offre régionale en matière de formation et d'orientation et de l'emploi